

## Olivier Le Nézet, « pêcheur de petits-fours » à la barre du lobby français

Alors que la pêche française traverse une crise majeure, les regards se tournent vers un homme : le patron du puissant Comité national des pêches. Avec ses innombrables mandats, le Breton noyauté les instances représentatives, au détriment des pêcheurs de base.

[Floriane Louison](#)

4 février 2024 à 12h29

« Dès que vous mettez le nez dans la pêche, vous comprenez trois choses, c'est hyper-complexe, hyper-opaque et un homme est aux manettes, Olivier Le Nézet », décrit un élu du Morbihan, en Bretagne, qui souhaite rester anonyme. « Personne ne parlera à visage découvert », prévient-il d'ailleurs. Dans le secteur, en effet, ils sont peu à en prendre le risque. Le principal concerné, sollicité par Mediapart, n'a pas répondu à nos questions.

Traversée comme le milieu agricole par une crise profonde – une mobilisation de grande ampleur devait avoir lieu mardi 6 février, elle est reportée *sine die* –, la pêche a sa tête de pont, devenue incontournable. Il s'agit d'Olivier Le Nézet. Pour le grand public, c'est un inconnu. L'homme vient d'un monde plutôt anonyme et modeste, celui du chalut artisanal breton. Lorientais, héritier du bateau de son père, puis capitaine en second sur des chalutiers du port breton, il n'avait pas le destin d'un numéro 1 de la pêche. Mais une crise en mer, un mal de ventre aigu, a fait dévier sa trajectoire.

Un cancer grave lui est diagnostiqué en 2007. Olivier Le Nézet est alors piégé à terre. « Au départ, je voulais repartir en mer mais le corps ne suivait plus, explique-t-il dans [Le Télégramme](#) en 2009. J'ai envisagé d'aller en mer autrement, sur des métiers moins durs que celui de pêcheur, mais avec ma maladie, toutes les portes se sont fermées. » Il trouve finalement une ouverture en prenant la tête du comité local des pêches du Morbihan, une structure professionnelle chargée de représenter les intérêts des pêcheurs. C'est le début d'une ascension spectaculaire.



Olivier Le Nézet. © Photo Lorient Agglomération

*« Historiquement, les comités des pêches s’occupaient à huis clos des questions de pêche et pas vraiment du reste du monde. Mais au bout d’un moment, il a fallu s’occuper d’environnement, de communication, d’énergie, etc. Notre monde s’est complexifié et Olivier est arrivé à ce moment-là, décrit une source au sein des instances professionnelles bretonnes. Il s’intéressait à tout, il voulait être partout et il a pris assez vite plein de dossiers. C’est une brute de boulot. Aujourd’hui, il a ouvert tellement de dossiers qu’il est irremplaçable. »*

Quinze ans après sa reconversion, à 52 ans, il cumule au moins vingt-quatre mandats divers et variés avec un appétit insatiable pour le pouvoir. On le retrouve à la tête du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins (ou Comité national des pêches) – l’équivalent de la FNSEA chez les agriculteurs – mais aussi de ses échelons locaux en Bretagne. Il est également président du port de Lorient, le premier port de pêche breton et le deuxième au niveau national. À ce titre, il est cogestionnaire d’un gigaport industriel [en développement](#) à Duqm dans le sultanat d’Oman.

Reste encore vingt et une fonctions listées dans les annexes de cet article. Parmi celles-ci, Olivier Le Nézet est [vice-président](#) de l’interprofession de la pêche, France Filière Pêche et [administrateur](#) de la Coopérative maritime des pêcheurs de Lorient : des instances stratégiques de la filière pêche. Il est [à l’origine](#) d’une ONG, Blue Fish, et d’un label pour les produits de la mer, « BreizhMer ».

Si tant est qu’il lui reste encore du temps, il multiplie les jetons dans divers conseils d’administration, dont celui de l’[Office français de la biodiversité](#), du [Cluster maritime](#) – le plus grand lobby du secteur maritime français – en passant par la [fondation Open-C](#) chargée de développer l’éolien en mer en France.

« *Il a des réseaux partout, sympathique au premier abord, avec le tutoiement facile* », décrit Damien Girard, élu écologiste à Lorient. À qui veut l'entendre, il se vante de ses accointances avec Emmanuel Macron qui lui a remis [la Légion d'honneur](#) de ses propres mains l'été dernier. « *À Lorient, tous les pêcheurs ont son numéro, il a filé des coups de main à pas mal d'entre nous* », souligne aussi A., un pêcheur lorientais qui préfère taire son identité.

## Un royaume qui vacille

Le Comité national des pêches, présidé par Olivier Le Nézet, est un organisme puissant. À titre d'indicateur, il [dépense](#) chaque année entre 100 000 et 200 000 euros en lobbying pour défendre les pêcheurs auprès des décideurs nationaux. [Autant](#) que le lobby de la viande rouge (Interbev) qui représente vingt fois plus d'emplois.

C'est surtout la voix unique des pêcheurs. Si le Comité national des pêches ressemble à la FNSEA, il n'y a pas dans la pêche l'équivalent de la Confédération paysanne ni de la [Coordination rurale](#). Quand Olivier Le Nézet parle, tous les pêcheurs parlent. Même s'il économise sa parole médiatique.

Le Comité national des pêches est financé par des cotisations professionnelles rendues obligatoires par la loi pour les pêcheurs. Pour sortir en mer, ces derniers ont besoin de quotas et de licences de pêches qui sont gérés directement ou indirectement par la structure. « *Vous êtes contre le comité, vous ne pouvez plus pêcher* », explique un pêcheur dissident... qui ne pêche plus. « *Si le comité appelle à la grève, tu fais grève sinon on te menace* », décrit A., le pêcheur lorientais. « *Il faut lui prêter allégeance. C'est un système féodal* », dénonce Claire Nouvian, directrice de Bloom, une ONG de défense des océans.

Olivier Le Nézet a certes noyauté tout le système mais son royaume vacille. Pour les pêcheurs, les problèmes s'accumulent. La quantité de poissons débarqués sur les ports français est en baisse, tout comme le nombre de navires en mer. Les quotas – la limite de poissons autorisés à la capture – diminuent et les zones de pêches rétrécissent.

Il y a eu le Brexit, qui a laissé à quai des dizaines de pêcheurs français exerçant dans les eaux britanniques. Puis l'annonce par Emmanuel Macron d'installer cinquante parcs éoliens en mer d'ici à 2050. Autant de zones de pêche en moins. Ce mois de février, la pêche a été fermée pour un mois dans le golfe de Gascogne sur décision du Conseil d'État pour protéger les dauphins. L'Union européenne a lancé un autre coup de semonce en incitant les États membres à limiter le chalutage de fond – une technique de pêche particulièrement destructrice – dans les aires marines protégées.

Olivier Le Nézet est surtout accusé de défendre les intérêts de la minorité – les industriels de la pêche – au détriment de la majorité – les pêcheurs artisanaux.

L'inflation a débarqué sur ce contexte déjà fragile. Avec des prix de l'énergie intenable pour la plupart des pêcheurs, la survie du secteur ne tient qu'à une aide publique massive, notamment sur le gazole, pourtant fortement émetteur de CO<sub>2</sub>. « *Les légitimes préoccupations environnementales et climatiques finiront par remettre en cause ces aides* », prévient l'association de pêcheurs Pleine Mer qui milite pour une transition vers des modèles plus durables.

« *On est en train de mourir. Il y a de vraies situations de détresse sur les ports, tout le monde est dépité* », décrit David Le Quintrec, fileyeur artisanal à Lorient à l'origine du mouvement des « Pêcheurs en colère ». Ce dernier s'est constitué en mars 2023 autour de différentes revendications

dont « *la dissolution du Comité national des pêches* » et la démission de son président, Olivier Le Nézet, qui « *par le cumul intolérable de mandats n'est plus crédible aux yeux de la profession* ».

« *La pêche, comme la société dans son ensemble, fait face à une crise de la représentativité* », croit comprendre Bertrand Wendling, membre du bureau du Comité national des pêches. Face à la crise, il faut trouver une cible et l'homme aux vingt-quatre mandats a le profil pour alimenter les diatribes anti-élites. « *C'est un pêcheur de petits-fours !*, se moque David Le Quintrec. *Olivier Le Nézet est déconnecté, il n'a plus d'eau de mer qui lui coule dans les veines depuis bien longtemps.* »

Il est surtout accusé de défendre les intérêts de la minorité – les industriels de la pêche – au détriment de la majorité – les pêcheurs artisanaux. Ces derniers représentent près des trois quarts des navires de pêche français même si le quart restant concentre les quotas et le chiffre d'affaires de la pêche. Au sein du Comité national des pêches, les artisans n'ont pas vraiment voix au chapitre.

## Une structure noyauté

Les rouages du Comité national des pêches sont complexes. Au départ, il y a une élection pour désigner les membres des comités locaux qui se présentent sous la bannière d'un syndicat. Mais les [taux de participation](#) des pêcheurs sont très faibles : 12 % en Bretagne, 13 % en Normandie, 9 % dans les Pays de la Loire en 2022. Dans les faits, cela peut représenter quelques dizaines de pêcheurs, quelques centaines dans les grands territoires de pêche. Dans le lot, les industriels votent plus que les artisanaux.

« *Les gros vont voter et font voter tous leurs marins*, décrit Laetitia Bisiaux de l'ONG Bloom. *Les petits pêcheurs, eux, sont dégoûtés et ne vont plus voter.* » Ces derniers ne se présentent pas non plus aux élections, ou rarement. « *On a un métier très prenant. Les comités sont cimentés par des grands intendants qui ne naviguent pas et disposent de temps* », explique Thomas Le Gall, ligneur artisanal et président de l'association « Pêche avenir Cap-Sizun », fondée en 2023 pour défendre la pêche côtière du port d'Audierne (Finistère).

Ces personnes élues localement, déjà triées sur le volet, désignent ensuite leurs représentants au Comité national des pêches. Mais ils vont y siéger au sein d'un collège minoritaire. La majorité des membres du conseil national sont en effet désignés par d'autres instances poreuses avec le monde industriel – les organisations de producteurs, la Coopération maritime et les organisations patronales.

En décembre, le Comité national des pêches a d'ailleurs élu un nouveau vice-président, qui seconde Olivier Le Nézet : Florian Soisson, directeur général délégué de la Compagnie des pêches Saint-Malo sous la coupe du géant néerlandais de la pêche Parlevliet & Van der Plas (P&P). Son entreprise vient d'acquérir l'*Annelies Ilena*, le plus gros chalutier du monde capable de pêcher jusqu'à 400 000 kilos de poisson par jour.

Olivier Leprêtre, président du comité régional des Hauts-de-France, avait tenté sa chance face à lui. « *Il s'est présenté le jour même de l'élection* », précise-t-il. « *Ces gens représentent le gigantisme. Ce n'est pas à l'image de la pêche française* », critique-t-il aussi dans un article du [Marin](#). « *Là-dedans, Olivier Le Nézet n'est qu'un pion d'un système qui était en place avant lui* », relativise un autre représentant des pêcheurs.

À lire aussi

[Dans la Manche, des navires-usines ravagent les aires marines protégées françaises](#)

25 janvier 2024

À l'échelle au-dessus, au niveau européen, les artisans sont tout bonnement absents. « *Le seul interlocuteur est Europêche qui est censé représenter les pêcheurs européens mais ne représente qu'une partie somme toute minoritaire, celle des navires industriels*, explique l'eurodéputé macroniste Pierre Karleskind. *Moi, à Bruxelles, j'ai bien du mal à entendre la voix de la pêche artisanale française.* »

L'organisation est structurellement et légalement favorable aux industriels. La répartition des quotas, par exemple, se fait en fonction des « *antériorités de captures* » : plus un navire a pêché dans le passé, plus les seuils de captures autorisés sont élevés. Une règle à contre-courant de la législation européenne qui impose une répartition selon des critères environnementaux, sociaux et économiques.

« *On bosse pour ceux qui sont importants pour la filière* », témoigne un ancien membre du Comité national des pêches. « *Tout ce qui peut sortir du chapeau du comité se vote dans un arrangement avec les industriels* », confirme un autre, actuellement en poste.

On ne peut plus pêcher, le comité touche de l'argent et lui seul sait où il ira.

Un pêcheur mobilisé contre le parc éolien en mer Bretagne Sud

David Le Quintrec, leader des « Pêcheurs en colère », évoque le choix de la zone d'implantation du futur parc éolien en mer Bretagne Sud. C'est la proposition que le Comité national des pêches a défendue lors du débat public qui a été retenue par l'État. Olivier Le Nézet s'est personnellement impliqué dans le dossier, et a participé à plusieurs réunions concernant celui-ci.

Et seuls les fileyeurs artisanaux sont concernés, dont lui. « *C'est là où je pêche la moitié de l'année mais les chalutiers, eux, ne seront pas embêtés* », dénonce le pêcheur lorientais. La zone choisie suscite aussi l'opposition des élus locaux, des habitants et des associations environnementales pour sa proximité avec la côte.

Mais pour le comité, c'est une aubaine : à moins de 12 milles marins du rivage, il touche 35 % de la taxe éolienne. Un trésor pour l'instance professionnelle. « *On ne peut plus pêcher, le comité touche de l'argent et lui seul sait où il ira* », résume un pêcheur qui s'est mobilisé contre les éoliennes.

## La stratégie du retournement

Jusqu'à maintenant, Olivier Le Nézet est parvenu à maintenir le couvercle sur la cocotte-minute au bord de l'explosion. Au printemps dernier, il a même joué [un coup de maître](#) en retournant la colère des pêcheurs contre l'Union européenne et les écologistes – avec l'aide du secrétaire d'État à la mer, Hervé Berville.

Alors que des voix critiques s'élevaient contre les instances professionnelles, les deux hommes ont soufflé sur d'autres braises, déclarant que l'Union européenne allait interdire le chalut dans les aires marines protégées – ce qui n'était pas le cas. « *Ce plan condamnerait la pêche artisanale française et l'amènerait à disparaître. Pas dans dix ans, demain* », avait notamment alerté Hervé Berville, relayé par Olivier Le Nézet.

Les braises sont rapidement devenues incandescentes. L'Office français de la biodiversité, visé par des tirs de mortiers des pêcheurs, a brûlé. D'autres manifestants ont pénétré au domicile de la présidente de l'ONG Sea Shepherd France, Lamya Essemlali, pour la menacer.

*À lire aussi*

[Mobilisation des pêcheurs : décryptage d'une vaste manipulation](#) 7 avril 2023

Quelques jours plus tard, Olivier Le Nézet sonne le glas d'une mobilisation qui dégénère. « *Les pêcheurs ont été entendus* », assure-t-il. L'Europe ne prononcera pas cette interdiction qu'elle n'avait de toute façon pas l'intention de prononcer. Les troupes reviennent dans le rang et retournent en mer, victorieuses d'un combat qu'elles n'avaient pas à mener.

Six mois plus tard, une interdiction de pêche est bien décidée, mais par le Conseil d'État, et pour autre chose : limiter les captures accidentelles de dauphins dans le golfe de Gascogne. La colère ressurgit, plus ankylosée. « *Le Nézet nous a fait croire qu'il avait gagné une bataille mais il ne fait que perdre. Tout ce système est pourri, à bout de souffle, il nous emmène droit dans le mur* », poursuit l'un des leaders de la mobilisation du printemps dernier.

## **Menaces et agressions physiques**

« *Cet épisode a encore divisé les écologistes et les pêcheurs* », déplore Laetitia Bisiaux de l'ONG Bloom. Olivier Le Nézet a toujours entretenu le conflit avec les ONG environnementales qu'il qualifie régulièrement de « *radicalisées* » ou d'« *extrémistes* ».

Trois militants écologistes ont témoigné auprès de Mediapart de menaces ou d'agressions physiques de la part d'Olivier Le Nézet – deux d'entre eux ne souhaitent pas être nommés. L'eurodéputée verte Caroline Roose a déposé une main courante en avril 2023.

« *J'étais en mission officielle en Bretagne avec la commission pêche du Parlement européen, témoigne-t-elle. L'objectif était de rencontrer différents acteurs de la filière et Olivier Le Nézet était toujours là à un titre ou un autre.* » Dès le premier jour, la pression monte : « *Mais qu'est-ce que t'as fait ?* », lui dit-il derrière son dos.

Lors d'une sortie en mer le lendemain, il la menace de dévoiler ses votes au Parlement européen auprès des pêcheurs, détaille-t-elle. « *Pendant le repas du soir, il me menace encore et cette fois très clairement : "Les députés qui travaillent avec les ONG, on fera cramer leur maison."* » Interrogé à ce sujet par Mediapart, le concerné n'a pas répondu à notre question.

« *Olivier s'est policé avec le temps, au début il parlait comme un pêcheur, brut de décoffrage, il a su s'adapter mais il est encore capable de vriller* », justifie un proche. Il est aussi capable de méthodes d'influence beaucoup plus évoluées. Pour lutter contre l'interdiction de la pêche profonde, décidée en 2016 par l'Union européenne, il est allé jusqu'à créer une ONG de promotion de la « *pêche durable* ». En réalité, « *sous couvert associatif, elle défend les intérêts des groupes industriels de pêche* », indique le rapport Nadal commandé par François Hollande sur « *l'exemplarité des responsables publics* ».

L'association est toujours en activité et continue de bénéficier d'[importantes subventions publiques](#). Par exemple européennes – 50 000 euros en 2021 pour des « *actions d'influence* » – ou de la [région Bretagne](#) – 20 000 euros pour l'organisation d'un prix en 2019, le « *Ruban vert* » de la pêche durable.

Ces stratégies d'influence et de conflit permanent avec les ONG finissent par laisser même dans les rangs des pêcheurs.

Le nouveau-né d'Olivier Le Nézet s'appelle BreizhMer. Fondateur et président de l'association, il a néanmoins délégué l'opérationnel à une amie de longue date, déjà marraine de Blue Fish, l'ancienne députée socialiste Isabelle Thomas. Encore une fois, l'association est bénéficiaire de larges subventions publiques qui lui ont notamment permis d'acheter un bâtiment pour mener des recherches et développer un label de pêche.

Ces stratégies d'influence et de conflit permanent avec les ONG finissent par laisser même dans les rangs des pêcheurs globalement remontés contre les activistes écologistes et le développement des normes environnementales. « *Au départ, j'étais comme lui, dans l'optique de fermer la porte, mais au bout d'un moment, il faudrait peut-être commencer une phase de dialogue avec les ONG. Nous, les pêcheurs artisanaux, on a des solutions, eux ils ont gardé les mêmes discours de l'ancien monde* », estime David Le Quintrec.

À Audierne, le ligneur Thomas Le Gall se pose les mêmes questions : « *Les ONG sont en train de gagner la bataille de l'opinion. Par exemple, sur la fermeture de la pêche pour les dauphins, le pouvoir des instances n'a pas fonctionné. On se retrouve avec une décision couperet car les façons dont on a été défendus sur ce sujet ont toujours été maladroites.* »

« *Ça fait 30 ans qu'on sait qu'il y a un mur devant nous et les instances nous disent "continuez, continuez, on s'occupe de tout, vous n'aurez pas de problème", poursuit un pêcheur de Lorient. En fait, on va mourir et tout le monde s'en fout.* »

Les gouvernements ne veulent pas s'emmerder pour un si petit secteur, risquer une carrière pour quelques milliers de pêcheurs.

Charles Braine, président de l'association de pêcheurs Pleine Mer

Pour les politiques, l'objectif est surtout de maintenir le calme. « *Personne n'a envie de secouer le cocotier de ce système archaïque, hyper-conservateur, très compliqué, plein de subventions publiques, lié aux intérêts de la grande distribution et tenu par des barons de la pêche à qui on a toujours laissé les rênes* », explique un haut fonctionnaire qui suit les dossiers de la pêche.

Les pêcheurs ne sont qu'un micro-monde de 12 000 personnes. Mais un monde bouillonnant, capable de brûler un service public, portant dans leur sillage des images d'Épinal de souveraineté alimentaire, de criée bucolique et de marins en mer. « *Les gouvernements ne veulent pas s'emmerder pour un si petit secteur, risquer une carrière pour quelques milliers de pêcheurs* », juge Charles Braine, président de l'association de pêcheurs Pleine Mer.

Du côté du secrétariat de la mer, pas un mot n'a été prononcé depuis le début de l'année sur le malaise des pêcheurs. Et pour cause, le poste est vacant depuis le remaniement ministériel. Un 25<sup>e</sup> mandat pour Le Nézet ? « *Peut-être pas mais dans ses rêves, oui, il adorerait être ministre de la pêche, ironise un proche. Olivier est très lucide sur ce qui arrive au secteur et ça lui plaît moins. Les interactions avec la base, il les connaît par cœur, il est davantage intéressé par les hauts placés, les patrons d'entreprise, les politiques. C'est un homme qui a de l'ambition.* »

[Floriane Louison](#)